

Intérêt—Loi

la santé retrouvée de notre économie. C'est en cela que nous devons y attacher une grande importance. Notre économie est sur la voie de la relance, elle retrouve toute sa vigueur, et la baisse générale des taux d'intrêt en est la preuve. Nous voudrions tous les voir encore plus bas, et c'est aussi l'ambition du ministre des Finances (M. Lalonde), comme il l'a dit à maintes reprises à la Chambre. Mais nous ne pouvons les faire baisser davantage pour le moment à cause des taux d'intérêt américains et de l'influence exercée par l'économie de notre énorme voisin du Sud. Quand les taux d'intérêt sont aussi élevés qu'ils le sont aujourd'hui aux États-Unis, nous devons nous aussi maintenir les nôtres à un niveau légèrement plus élevé que nous le voudrions. Nous ne pouvons pas nous permettre de descendre trop en-dessous du niveau des taux d'intérêt américains; autrement, notre dollar en ferait les frais et nous affaiblirions encore une fois notre économie. Parce que nous sommes des gens pratiques, nous savons que notre économie ne peut pas prendre trop de distance par rapport à celle des États-Unis. Du fait que le marché monétaire et les taux d'intérêt américains demeurent à un niveau élevé, les nôtres doivent rester à un niveau supérieur à ce qui serait souhaitable.

Cela dit, 10 p. 100 est mieux que 20 p. 100, et il est rassurant de voir les taux d'intérêt revenus aux alentours de 10 p. 100. Je pense même qu'il est possible d'obtenir aujourd'hui d'aussi bons prêts hypothécaires qu'en 1972. Il faut remonter jusque-là pour trouver des taux comparables à ceux d'aujourd'hui. Il faudrait que je vérifie cela, mais je sais que la santé actuelle de notre économie est quelque chose que nous n'avions pas vu depuis longtemps. La stabilité économique est en vue, et ce facteur a contribué à faire baisser les taux d'intérêt.

J'ai dit au début que j'aimais les taux d'intérêt à court terme. L'année dernière et il y a deux ans, je pense que bien des gens avaient peur de la conjoncture économique et ils ont cherché à donner à leur famille une sorte de protection. Certes, ils savaient que 18 p. 100 n'était pas un bon taux, mais ils craignaient de se retrouver un jour devant une hypothèque à 25 p. 100. Par conséquent, ils ont pris une hypothèque de cinq ans. Pensant qu'il fallait rechercher la stabilité, ils ont pris le terme le plus long. Ils ont choisi une hypothèque à un taux garanti de 18 p. 100. Cela s'est produit dans ma circonscription. Je connais des tas de gens qui ont pris des hypothèques de cinq ans à un taux d'intérêt très élevé. Aujourd'hui, ils se mordent les doigts en voyant les hypothèques autour de 10 p. 100. Les remarques du député sur ce point sont donc très justes.

Par rapport aux taux actuels, monsieur le Président, certaines personnes estiment qu'elles se sont fait voler. Mais, quand des gens établissent cette comparaison, nous ne devons pas oublier qu'ils ont signé le document eux-mêmes. Dans ma circonscription, les gens qui ont signé ces contrats savaient ce qu'ils faisaient. Ils avaient un objectif en tête. Ils recherchaient la stabilité. Ils avaient peur de ce que leur réservait l'économie et ne voulaient pas risquer de se retrouver dans une situation encore pire un an plus tard. C'est pourquoi ils ont parié sur un terme de cinq ans. Je pense qu'ils savaient ce qu'ils faisaient.

M. Dick: Vous pensez?

M. Fisher: Des habitants de la circonscription de Kamloops-Shuswap ont communiqué avec leur député. Eh bien, je peux dire que les gens de Mississauga-Nord ont été très nombreux à me dire qu'ils savaient ce qu'ils faisaient quand ils ont pris ces

hypothèques. Ils n'étaient pas contents de la situation, mais ils savaient ce qu'ils faisaient et ils ont pris cette décision pour se donner une certaine sécurité. Ils ont pris des hypothèques de cinq ans à 18 p. 100 parce qu'ils pensaient que cela valait mieux que de prendre une hypothèque d'un an à 18 p. 100 en risquant d'être obligés de la renouveler à 25 p. 100 l'année suivante. Cela leur faisait peur. Ils ne voulaient pas que cela leur arrive. C'est du moins ce que j'ai compris. Les propriétaires de ma circonscription m'ont dit qu'ils n'avaient pas pris leur décision à la légère et qu'ils savaient ce qu'ils faisaient. Ils savent qu'ils ont signé un contrat de propos délibéré. Ils ne l'ont pas fait à l'aveuglette.

Le député de Burlington (M. Kempling), un autre grand défenseur du peuple—et je signale à cet égard aux néo-démocrates qu'ils devraient se sentir menacés lorsqu'il y a deux députés conservateurs qui se font les défenseurs du peuple—a lui aussi soulevé cette question, mais du point de vue des affaires. Il a demandé s'il y avait eu des cas de fraude ou de consommateurs dupés. Il a demandé si les institutions financières avaient essayé délibérément d'embrouiller la situation et d'induire les propriétaires de maison en erreur. Il a donné des exemples précis et le ministre de la Consommation et des Corporations est en train de faire enquête. Il faut cependant bien préciser qu'il y a très peu de cas douteux, comme le député de Burlington l'a dit lui-même à la Chambre. Cela n'excuse pas ce qui c'est passé. Même si une seule personne souffre, c'est déjà trop. Nous sommes tous d'accord là-dessus. Cela vaut donc la peine de faire enquête pour voir s'il n'y a pas eu de propriétaires de maison dupés par une banque, une société de fiducie ou quelque autre institution financière. Nous devons nous assurer que cela ne s'est pas produit. L'accusation est grave. Nous devons faire enquête et je félicite le député de Burlington d'avoir soulevé la question. Nous devons cependant reconnaître aussi que la très grande majorité des propriétaires savaient ce qu'ils faisaient. Ils ont signé un contrat de propos délibéré pour une raison précise. Ils savaient ce que cela leur coûterait par mois et ils étaient prêts à payer. Dans ma circonscription du moins, la très grande majorité des propriétaires connaissaient les autres possibilités pour les hypothèques de plus brève durée, mais cela leur faisait peur et ils ne voulaient pas s'y laisser prendre. Cependant, nous avons tous bien hâte que le ministre rende compte de son enquête sur cette question très importante.

On a aussi allégué que certaines promesses verbales n'avaient pas été tenues. Certains détenteurs d'hypothèques ont reçu de nouveaux documents à signer ou bien des documents qui omettaient à dessein les droits du détenteur de l'hypothèque. C'est inadmissible. Je pense que nous devons le faire comprendre clairement aux établissements financiers. C'est ce que le député de Burlington a dit aux sociétés fiduciaires lorsqu'elles ont témoigné au comité l'automne dernier et je l'ai appuyé à ce moment-là. Les institutions financières ont avoué que cela les préoccupait. Le *Sun* de Toronto en a parlé, exprimant une certaine indignation. Je dois dire que Garth Turner aime à houspiller les libéraux dans le *Sun* mais j'aime lire sa chronique parce qu'il donne de bons conseils. Ses idées politiques sont erronées, mais les conseils qu'il donne en matière de finance sont excellents. Il a des choses intéressantes